



CANEVAS¹ DE RAPPORT DES PROGRAMMES FINANCES PAR CAFI

Période du 31/08/2022 au 31/12/2022

<p>Titre du Programme & Référence</p> <p>Titre du Programme REDD+: Programme de recherche et de surveillance des écosystèmes forestiers du Gabon</p> <p>Réf. du Programme (le cas échéant): Numéro de référence du Programme/MPTF Office:² 133561</p>	<p>Localité, Secteur/Thème(s) du Programme (le cas échéant) Localité : Echelle national Gabon</p> <p>Secteur/Thème(s) :</p>
<p>Organisations participantes</p> <p>Organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du Programme <i>The Nature Conservancy</i></p>	<p>Partenaires de mise en œuvre</p> <p>ANPN AGEOS IRET Université de Stirling Université de Duke TNC</p>
<p>Budget du Programme (US\$)</p> <p>Contribution du Fonds:</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>le cas échéant, par agence</i> <p>Contribution de(s) agence(s):</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>le cas échéant, par agence</i> <p>Contribution du Gouvernement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>(le cas échéant)</i> <p>Autres Contributions [donateur(s)]:</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>(le cas échéant)</i> <p>TOTAL:</p>	<p>Durée du Programme (mois)</p> <p>Durée totale (mois): 60 mois</p> <p>Date de démarrage³ : 31.08.2022</p> <p>Date de clôture originale⁴ : 31.08.2027</p> <p>Date de clôture actuelle⁵ : 31.08.2027</p>

¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports semestriel et annuel des Agences d'Exécution (AE) des programmes financés par CAFI.

Evaluation du Programme	Soumis par:
Evaluation – (à joindre le cas échéant) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date : N/A Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date: _ N/A	<input type="radio"/> Nom: <input type="radio"/> Titre: <input type="radio"/> Organisation participante: <input type="radio"/> Adresse e-mail:

Instructions pour le format du rapport

- Inclure une liste des abréviations et acronymes principaux
- Numérotez toutes les pages, sections et paragraphes
- Le rapport doit être soumis en un seul document Word ou pdf
- Les annexes doivent être clairement référencées, utilisant des notes de bas de pages dans le corps du rapport
- Fournir des hyperliens à tous les livrables finalisés (rapports, études, cartes, etc) dans le respect de la politique d'accès à l'information de CAFI, disponible en Annexe 1 des Termes de Référence de CAFI²

²<http://www.cafi.org/sites/default/files/2021-03/2021%2001%2014%20-%20CAFI%20Manual%20of%20Operations%20-%20FINAL%20-%20EN.pdf>

Table des matières

Période du 31/08/2022 au 31/12/2022	1
1. Données clés du programme REDD+.....	5
2. Résumé exécutif (maximum 1 page).....	6
3. Brève présentation du programme.....	6
3.1. Objectif Général	6
3.1. Objectifs spécifiques et résultats attendus du programme	8
1. Etablir des sites d'IRN supplémentaires dans des habitats sous-représentés et remesurer les parcelles IRN existantes pour détecter les changements dans les stocks⁴⁰ de carbone.	8
2. Mettre en œuvre un système amélioré de suivi de la biodiversité.	9
3.2. Contexte du rapport	15
4. Etat d'avancement des activités prévues dans le PTBA pour la période de rapportage (semestre 1 ou année entière).....	15
1. 15	
5. Résultats du Programme	15
5.1 Contribution aux impacts du cadre de résultats de CAFI	15
5.2 Progrès par effet et produits du programme	15
5.4 Contribution du programme à l'atteinte des Indicateurs du cadre de résultats de CAFI	17
5.5 Contribution du programme à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention.....	17
6. Exécution financière	18
4. Gestion participative	21
5. Thèmes transversaux.....	22
5.1. Gouvernance	22
5.2. Genre	22
5.3. Peuples Autochtones	22
5.4. Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)	22
5.5. Respect de normes environnementale et sociale	22
a) Etude d'impact environnementale et sociale	23
b) Mesures prises afin d'assurer le respect des sauvegardes	23
c) Gestion des plaintes et recours	24
6. Gestion des risques	24
7. Illustration narrative spécifique	25
8. Modalités de suivi.....	25

9.	Révisions programmatiques (le cas échéant).....	26
10.	Communication and promotion	26
11.	Auto-évaluation du programme.....	26
12.	Difficultés rencontrées et mesures prises et leçons apprises	26
13.	Conclusion et recommandations.....	26
14.	Récapitulatif des livrables.....	26
15.	Annexes	26

1. Données clés du programme REDD+

Titre du Programme & Référence	Programme de recherche et de surveillance des écosystèmes forestiers du Gabon
Numéro de référence du Programme/MPTF	133561
Localité, Secteur/Thème(s) du Programme	Echelle national Gabon
Partenaires de mise en œuvre	ANPN AGEOS IRET Université de Stirling Université de Duke TNC
Organisations participantes	
Budget du Programme (USD)	\$ 18,155,566
Durée totale programme (mois):	60 mois
Date d’approbation du programme par le Conseil d’administration de CAFI (dd.mm.yyyy):	
Date de transfert de fonds par MPTF (dd.mm.yyyy):	14/10/2022
Date de lancement officiel/Démarrage effectif (dd.mm.yyyy):	31/08/2022
Date de clôture originale (dd.mm.yyyy)	31/08/2027
Date de clôture actuelle (dd.mm.yyyy)	31/08/2027
Décassements au 31/12/2022	0
Dépenses globales (USD) au 31/12/2022	0
Taux de consommation de la 1 ^{ère} tranche	0
Date d’évaluation à mi-parcours le cas échéant	N/A
Contact (Nom, titre, organisation participante et adresse mail :	

2. Résumé exécutif (maximum 1 page)

Il s'agit de présenter les réalisations les plus importantes du Programme en dégageant de manière claire et concise 1) celles de la période sous-examen (semestre ou année), 2) celles depuis le début du programme.

Le résumé inclura aussi les éléments clés du rapport à détailler dans les points ci-dessous ainsi que les avancées vis-à-vis des jalons.

Ces éléments essentiels du rapport seront capitalisés dans le rapport annuel consolidé de CAFI

Dans le cadre du CAFI 3, programme 4, les fonds ont été versés à The Nature Conservancy (TNC) en octobre 2022. La période qui a suivi la mise à disposition de ces fonds a été mise à profit par TNC pour lancer la procédure de recrutement des membres de l'équipe qui seront dédiés à la gestion des fonds CAFI selon les standards applicables dans le manuel de procédure de l'organisation (Identification des postes, rédaction de la description des postes, publication de l'offre, entretiens et recrutement). Ce processus de recrutement prend en moyenne trois mois pour être finalisée, sans tenir compte des délais de préavis devant être effectués par les futurs recrutés.

Ainsi, dans l'immédiat, deux personnes ont été recrutées :

- Tiago De Valladares Pacheco, Directeur CAFI (Prise de service le 1er avril 2023) ;
- Charlene AMPANDI, Spécialiste des subventions (Prise de service le 1er mars 2023) ;

Et trois personnes restent à recruter :

- Un analyste financier (procédure de recrutement en cours) ;
- Responsable des forêts (procédure de recrutement en cours) ;
- Responsable de la recherche et de la surveillance des forêts (procédure de recrutement en cours).

Au vu de ce qui précède, nous pouvons envisager un début des activités pour le deuxième trimestre 2023.

3. Brève présentation du programme

3.1. Objectif Général

L'objectif général de ce programme est de réduire les émissions du secteur forestier en mettant en place un Système national d'observation des ressources naturelles et des forêts (SNORNF) pleinement opérationnel pour assurer un suivi, une surveillance et un contrôle de la mise en œuvre de la gestion forestière, de l'exploitation forestière illicite, des activités minières et du développement agricole et continuer à renforcer les efforts pour maintenir la séquestration de carbone par les forêts, de réduire les émissions liées à la dégradation des forêts et à améliorer la gouvernance forestière inclusive.

Fournir les objectifs principaux et les effets attendus de ce programme en relation à :

1. La Lettre d'intention

La lettre d'intention indique qu'avec l'appui de ce financement, le SNORNF doit pleinement être opérationnel et fournir des rapports à la CCNUCC et doté de financements suffisants pour poursuivre ses activités après l'épuisement des financements actuels de CAFI. Les informations produites par le

SNORNF, ainsi que les documents techniques de base sont mises à la disposition du public par le biais d'une plateforme internet.

2. *Le cadre de résultats de CAFI*³

Le Programme de recherche et de surveillance des écosystèmes forestiers du Gabon est soutenu par le gouvernement gabonais dans le cadre de sa participation à l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI).

Ce programme renforcera le Système National d'Observation des Ressources Naturelles et Forestières (SNORNF) afin d'améliorer la connaissance et la compréhension de la dynamique et des tendances des écosystèmes forestiers en réponse au changement climatique, d'améliorer la surveillance écologique et de soutenir les sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (abrégé en anglais LTERM), et de renforcer les capacités en matière de changement climatique grâce à une formation supérieure rigoureuse. Les activités du programme visent à :

- 1) Soutenir la mise en œuvre continue de la collecte et de l'analyse des données du SNORNF et de l'inventaire national des ressources naturelles ;
- 2) établir une fédération d'au moins cinq sites LTERM avec des protocoles scientifiques standardisés pour la recherche et le suivi des changements écosystémiques induits par le climat ;
- 3) établir un cadre de suivi robuste pour modéliser les impacts du changement climatique sur les écosystèmes forestiers tropicaux à l'échelle nationale et régionale ;
- 4) Et aider les étudiants gabonais à identifier et à terminer des programmes de formation supérieure pour soutenir la politique d'atténuation du changement climatique et/ou la recherche connexe. Le programme bénéficie du soutien financier de CAFI et de la participation de The Nature Conservancy en tant que partenaire de mise en œuvre.

3. *Le cadre de résultats du Cadre national d'investissement REDD+ du Gabon*

Le Gabon a soumis son NRF modifiée en octobre 2021. La NRF se traduit par une augmentation des absorptions nettes de 187 104 289 millions de tonnes de CO₂ eq pour la période 2010-2018 si l'on applique un ajustement Haut couvert forestier, faible déforestation (High forest cover, low deforestation – HFLD). Sans cet ajustement, le Gabon a produit 87 253 899 tonnes de crédits REDD+ en réduisant les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Étant donné que le Gabon absorbe plus de CO₂ que nous n'en émettons, la réduction des émissions entraîne une augmentation de la séquestration nette. Au cours de la période de référence historique (2000-2009), un certain nombre de décisions politiques clés adoptées par le Gabon (loi forestière de 2001, loi sur les parcs nationaux de 2007, interdiction d'exportation de bois brut en 2009) ont coïncidé avec une diminution spectaculaire des émissions brutes, augmentant les absorptions nettes globales du Gabon. Au cours de la période d'attribution des crédits (2010-2018), d'autres décisions politiques (telles que la loi sur le développement durable de 2014, l'annonce en 2018 par le président Bongo Ondimba que toutes les concessions seraient certifiées FSC d'ici 2022) ainsi que des investissements massifs dans la gestion des parcs ont aidé le Gabon à maintenir de faibles émissions à des niveaux bien inférieurs à ceux observés dans les années 1990.

En outre, la séquestration nette dans le secteur forestier au cours de la période d'attribution des crédits était de 1 055 317 962 t CO₂ eq (NRF modifié du Gabon, page 128), alors que les émissions totales de tous les autres secteurs (transport, industrie, agriculture, villes, etc.) sont inférieures à 10 millions de t

³Disponible ici : <https://www.cafi.org/sites/default/files/2021-07/Cadre%20de%20ME%20re%CC%81vise%CC%81%20de%20CAFI%20-%2025%20Octobre%202019%20FINAL%20-%20Web%20site.pdf>

CO2 eq par an - la séquestration nette dans tous les secteurs était donc supérieure à 950 millions de t CO2 eq. Le Gabon a soumis son annexe technique REDD+ modifiée en juin 2022 en annexe de son RBA. Cette soumission a été élaborée par le gouvernement gabonais et présente les résultats nationaux obtenus au cours de la période 2010-2018 pour les cinq activités REDD+. Les résultats présentés sont cohérents avec ceux du NRF.

3.1. Objectifs spécifiques et résultats attendus du programme

Rappeler les objectifs spécifiques du programme suivant le cadre de résultats du document de programme approuvé et le plan annuel de travail du programme

Les institutions et les parties prenantes du secteur forestier et des zones protégées disposent des capacités et du cadre juridique nécessaires pour promouvoir, surveiller et appliquer la gestion durable des forêts ;

Résultat 1 : Le système national de surveillance des forêts et des ressources naturelles (SNORNF) est renforcé pour poursuivre la surveillance de l'UTC et améliorer la connaissance et la compréhension de la dynamique des écosystèmes forestiers en réponse au changement climatique.

Le SNORNF et l'IRN sont des éléments essentiels de la stratégie de développement à faibles émissions du Gabon. Le réseau national de sites de surveillance de l'IRN jette les bases pour que le SNORNF soit un système de surveillance robuste en permettant de collecter les données nécessaires au développement de la CDN du Gabon. En plus de soutenir la fonction de mesure, de notification et de vérification (MRV) des stocks de carbone et des flux de GES dans le cadre du mécanisme REDD+ de la CCNUCC), l'IRN soutiendra aussi directement l'élaboration du plan national d'affectation des terres (PNAT) et contribuera au renforcement des capacités aux niveaux national et régional. La planification de l'utilisation et de l'allocation des terres sera basée sur les meilleures informations disponibles concernant les catégories et utilisations actuelles des terres. Les données de terrain de l'IRN peuvent être utilisées pour valider les cartes de planification de l'utilisation des terres et pour contrôler le respect des décisions d'utilisation des terres dans les zones restreintes.

Alors que le Gabon s'affirme comme un leader régional en matière d'inventaire forestier et de MRV, il emploie une méthodologie différente de celle généralement appliquée au niveau infranational dans plusieurs entreprises voisines du secteur forestier - un développement positif car la comparaison des méthodes est importante pour déterminer quels sont les systèmes MRV les plus efficaces aux échelles infranationales, nationale et régionale. Le SNORNF peut également faciliter la comptabilisation des émissions de GES des pays voisins qui utilisent des facteurs d'émission par défaut moins précis. Le Gabon a l'intention de partager les leçons apprises avec la communauté régionale par le biais de réunions, de conférences et de publications, et est prêt à former les techniciens des pays voisins à ses méthodes de terrain et d'analyse.

Dans le cadre du maintien du SNORNF et de l'IRN à l'avant-garde du MRV du Gabon et des exigences globales de reporting de la CCNUCC/CDN, un ensemble d'initiatives sera priorisé dans le cadre de CAFI 3. Il s'agit de :

1. Etablir des sites d'IRN supplémentaires dans des habitats sous-représentés et remesurer les parcelles IRN existantes pour détecter les changements dans les stocks⁴⁰ de carbone.

Les nouveaux sites d'inventaire seront établis selon le protocole développé par Rainfor⁴¹, largement utilisé en milieu tropical pour sa rigueur et sa robustesse. Il est basé sur l'établissement et l'inventaire (arbres et lianes) d'une parcelle permanente de 1 ha et de quatre parcelles satellites temporaires de 0,16

ha. Des échantillons de sol doivent également être collectés pour chaque parcelle et analyses en laboratoire. Avec l'achèvement de 500 sites, l'IRN sera pleinement établi, assurant une bonne couverture du pays et une taille d'échantillon appropriée pour évaluer la variation du carbone forestier et de la diversité des espèces d'arbres en fonction des gradients environnementaux et d'utilisation des terres. Ce niveau d'échantillonnage permettra d'estimer la biomasse et les stocks de carbone pour les catégories d'utilisation des terres reconnues par le GIEC (forêt, prairie, terre cultivée, zone humide, habitat, autres terres), les types de terres spécifiques au Gabon (forêt côtière, forêt d'altitude, forêt dominée par l'Okoumé, forêt congolaise-guinéenne et savane) et les différents types d'aménagement (concessions forestières, aires protégées, forêt secondaire, etc.)

Les fonds de CAFI 3 seront utilisés pour remesurer 100 sites d'inventaire au cours de la première année afin d'évaluer les changements dans la structure, la composition et les stocks de carbone de la forêt au fil du temps en raison du changement climatique et des activités humaines ; la priorité étant accordée aux placettes établies dans les forêts exploitées. Après la première année, les placettes seront mesurées à raison de 100 placettes par an. Les remesures permettront de quantifier les changements dans les réservoirs de carbone au fil du temps en raison du changement climatique et des activités humaines. Cela fournira des informations directes sur la dynamique forestière et les émissions et absorptions de GES. En plus de remesurer le carbone aérien et du sol, les réservoirs de carbone du bois mort et de la litière seront également mesurés et estimés.

Le succès de ce travail est assuré par l'expérience et les résultats accumulés depuis 2011. Les responsables du programme ANPN-IRN sont formés au protocole de terrain Rainfor et ont, à leur tour, formé plus de 30 techniciens de terrain à l'établissement et à l'inventaire des parcelles forestières. Des équipes de terrain supplémentaires seront nécessaires pour lancer simultanément les remesures des placettes et réaliser les premières mesures pour la conception des placettes IRN financées par CAFI 1. Des collaborations et des partenariats existent déjà avec des experts scientifiques en matière de mesure du carbone des forêts et des sols. Le remesurage des parcelles forestières sera effectué par des équipes d'agents de terrain et de botanistes nationaux. Chaque équipe recrutera des assistants locaux dans les villages comme guides et porteurs dans la forêt. Chaque agent de terrain sera équipé du matériel de camping nécessaire et chacune des équipes disposera de tout le matériel technique nécessaire au remesurage des parcelles. Les données collectées sur le terrain seront intégrées dans la base de données du IRN, qui sera gérée par un responsable des systèmes de données chargé d'organiser, de sécuriser et de maintenir la base de données, et des commis à la saisie des données seront chargés de la saisie et de la vérification des données.

Les données de mesure des arbres provenant des remesures des parcelles seront analysées pour déterminer les changements dans la structure, la diversité et les stocks de carbone de la forêt. Ces analyses seront effectuées par un expert international en écologie forestière africaine, dans le but spécifique de déterminer les effets des variables environnementales, climatiques et d'utilisation des terres sur les stocks de carbone forestier et la diversité et la composition des espèces.

2. Mettre en œuvre un système amélioré de suivi de la biodiversité.

Bien que l'IRN se soit initialement concentrée sur la biomasse forestière et le carbone, les forêts tropicales offrent de multiples co-bénéfices, dont la biodiversité. Par conséquent, les méthodes de mesure qui déterminent la distribution, la diversité et l'abondance de la faune gabonaise seront affinées/améliorées et mises en œuvre en fonction des priorités nationales du Gabon. Ce système de surveillance de la biodiversité inclura probablement les mammifères terrestres (à l'aide de pièges à

caméra) et les singes arboricoles, les oiseaux, les amphibiens et les insectes. Bien que l'IRN échantillonne actuellement les grands mammifères à l'aide d'une méthodologie de transects linéaires, les progrès des technologies de capteurs in situ pourraient fournir des méthodes supplémentaires rentables pour la surveillance de plusieurs taxons animaux sur plusieurs sites et à plusieurs échelles. La biodiversité des animaux terrestres sera également échantillonnée sur les sites afin d'évaluer la relation entre la structure forestière et la diversité animale et les effets du changement climatique au fil du temps.

Dans le cadre de ce programme, il est possible d'explorer l'inclusion d'une surveillance supplémentaire des écosystèmes à haute valeur de biodiversité et de conservation et leur réponse à l'impact du changement climatique, ainsi que de piloter de nouvelles techniques ayant un grand potentiel pour améliorer la compréhension de l'état et des tendances de la biodiversité. Bien qu'il y ait encore des lacunes importantes dans la compréhension de l'impact du changement climatique sur les écosystèmes d'eau douce et la biodiversité, il existe de plus en plus de preuves de ce lien. Pour compléter le travail effectué jusqu'à présent par le CAFI pour évaluer la surveillance de la biodiversité terrestre, la surveillance de la biodiversité en eau douce peut être améliorée en pilotant l'utilisation de la méthodologie de l'ADN environnemental (ADNe) comme méthode efficace et efficiente pour évaluer et fournir une base de référence pour évaluer la condition et les tendances à long terme de la biodiversité aquatique.

Les méthodes basées sur l'ADN pour détecter les espèces et générer des inventaires d'espèces sont déjà largement adoptées par les agences gouvernementales et non gouvernementales dans plusieurs endroits du monde. Un grand nombre de documents de recherche démontrent maintenant que les méthodes basées sur l'ADN peuvent égaler ou surpasser les méthodes d'enquête conventionnelles pour de nombreux groupes et espèces, et qu'elles apportent souvent des avantages en termes de coût et d'effort d'enquête, de sensibilité de détection accrue et de résolution 4647 taxonomique accrue. L'utilisation potentielle de la surveillance de l'ADN électronique dans le cadre de ce programme, en combinaison avec les connaissances sur le terrain et le partenariat avec les parties prenantes locales et internationales, pourrait informer sur l'état de la biodiversité des eaux douces du Gabon d'une manière simple et reproductible, en aidant à construire une base de données sur la biodiversité des forêts et des rivières qui les traversent. Ces données peuvent également être utilisées pour mieux comprendre les interactions délicates entre les arbres, la teneur en carbone et la richesse des espèces terrestres et d'eau douce.

RESULTAT 1.1. LES PROTOCOLES POUR LA COLLECTE, LE TRAITEMENT ET L'ANALYSE DES DONNEES DU SNORNF ET DE L'IRN CONTINUENT D'ETRE MIS EN CEUVRE ET VALIDES PAR UN EXAMEN SCIENTIFIQUE PAR LES PAIRS, Y COMPRIS DANS LES ECOSYSTEMES SOUS-REPRESENTES.

Le Gabon a entrepris d'augmenter le nombre de sites d'inventaire dans l'IRN comme l'un des résultats clés de CAFI 1. CAFI 3 achèvera cette expansion à 500 sites pour augmenter la précision spatiale et statistique des estimations des pools de carbone. Puisque le travail effectué dans le cadre de CAFI 3 sera une continuation des efforts initiés dans le cadre de CAFI 1, le principal résultat de la première phase de CAFI 3 sera d'évaluer les besoins d'augmenter le nombre de sites de l'IRN, de réviser et mettre à jour au besoin les protocoles et les méthodes du SNORNF, remesurer les placettes IRN déjà terminées et intensifier l'échantillonnage des habitats sous-représentés.

L'élaboration du plan de travail annuel du IRN sera supervisée par le Comité de pilotage scientifique composé de l'IRET, de l'ANPN et d'experts/partenaires d'organisations nationales et internationales. Un comité technique se réunira chaque année pour valider le plan de travail proposé par le directeur technique du projet. Alors que les méthodologies de l'IRET pour mesurer le carbone aérien sont basées sur des procédures standardisées et bien développées, le Comité Technique décidera des approches

méthodologiques pour quantifier la biodiversité animale, les différents réservoirs de carbone, et tout changement propose aux méthodologies existantes. TNC apportera une capacité scientifique supplémentaire, des outils et des méthodes, pour compléter et enrichir le travail de ces équipes existantes et faciliter le fonctionnement de ces comités d'experts nationaux et internationaux.

L'AGEOS joue un rôle de dans le SNORNF et le PNAT par la collecte, le traitement et l'analyse d'images satellites. CAFI 3 continuera à soutenir l'AGEOS, tout d'abord par le biais de réunions du comité directeur scientifique afin de déterminer Les besoins de l'AGEOS en matière de cartographie et de suivi de la déforestation et de la dégradation en temps réel. D'autres activités seront identifiées au cours du processus de planification du travail.

Dans le cadre de CAFI 3, les écosystèmes HSC sous-représentés, tels que les tourbières, les mangroves et les forêts de haute altitude, seront identifiés, localisés, cartographiés et intégrés dans le système de surveillance du SNORNF. Les tourbières n'ont pas été cartographiées de manière exhaustive au Gabon et, bien qu'aucune étude approfondie n'ait été menée dans le pays pour estimer les gisements de tourbe nationaux et leur étendue au Gabon, des publications récentes ont montré qu'il existe des gisements de tourbe dans les écosystèmes forestiers tropicaux voisins, dans la Cuvette Centrale du Bassin du Congo. Compte tenu des similitudes régionales, il est possible qu'il existe des quantités importantes de dépôts de tourbe actuellement non quantifiés dans les bassins interfluves du Gabon. Bien que les données cartographiques récentes fournissent une bonne estimation de l'emplacement et de l'extension des mangroves au Gabon, les flux de carbone doivent être surveillés car ils représentent probablement une contribution importante au bilan des GES du Gabon, et des actions ciblées sur leur conservation et leur gestion pourraient constituer une amélioration significative de la CDN du Gabon. Investir dans l'établissement de conditions de base pour les écosystèmes d'intérêt sous-représentés dans CAFI 3 permettra de mieux comprendre Les tendances du stockage du carbone et de l'état de la biodiversité et facilitera une prise de décision plus éclairée pour la protection et la gestion des écosystèmes.

Grace a des recherches sur le terrain, à la collecte de données géospatiales, à l'analyse de la télédétection et à des publications scientifiques, ainsi qu'à des connaissances spécialisées, les travaux menés dans le cadre de ce résultat viseront à évaluer l'étendue et l'état des tourbières, des mangroves et des forêts de haute altitude au niveau national, et à établir un cadre de surveillance à long terme qui pourra être intégré au SNORNF et, éventuellement, aux sites d'IRN et/ou aux sites LTERM. Les intrants d'évaluation et de suivi peuvent inclure, mais ne sont pas limités aux :

- Données de télédétection : Données numériques d'élévation, radar à synthèse d'ouverture, imagerie satellitaire, ensembles de données nationales sur la couverture du sol.
- Relevés aériens pour détecter les différences dans la structure de la forêt.

Là où ils sont identifiés, les protocoles de l'IRN seront adaptés pour assurer l'intégration de ces écosystèmes d'intérêt dans le programme national de l'IRN, y compris (mais sans s'y limiter) :

- Evaluation de l'eau : mesures de la nappe phréatique pour évaluer l'engorgement, pH
- Evaluation de l'état de la tourbe : mesures de la profondeur, échantillonnage de carottes de tourbe, évaluation de la litière de feuilles, émissions de gaz à effet de serre (CO₂), couverture végétale, état des nutriments.

Au cours de la phase initiale de CAFI 3, un Comité technique scientifique sera nommé par le CNC et le Comité directeur de CAFI pour discuter des protocoles de surveillance existants et futurs, y compris les mises à jour potentielles des protocoles IRN afin d'inclure de nouvelles méthodologies spécifiques à la biodiversité et/ou aux tourbières lorsque cela est nécessaire pour répondre aux priorités

gouvernementales (résumées dans la LOI de CAFI). Toute révision des protocoles du SNORNF et de l'IRN existants sera déterminée sous la direction du comité directeur scientifique et présentée au comité directeur de CAFI pour approbation.

RÉSULTAT 2. La surveillance écologique est améliorée afin d'évaluer le changement des écosystèmes induit par le climat au Gabon par la mise en œuvre d'un cadre de surveillance standardise et le soutien aux sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTERM)

RESULTAT 2.1. Une fédération d'au moins cinq sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTREM) est établie avec des protocoles scientifiques normalisés pour la recherche et la surveillance des changements écosystémiques induits par le climat.

S'appuyant sur sa longue tradition de recherche scientifique, le Gabon va créer une fédération d'au moins cinq sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme. L'objectif des sites LTERM est de collecter des données comparables dans tout le pays afin de surveiller les effets du changement climatique, des changements environnementaux et des activités humaines sur la biodiversité et les écosystèmes tropicaux. Pour ce faire, les données environnementales essentielles seront d'abord définies. Ensuite, des méthodologies rigoureuses seront déterminées et mises en œuvre sur chacun des cinq sites. Au cours des deux premières années de CAFI 3, le financement sera axé sur la définition des données environnementales critiques et la mise en œuvre de la collecte de données sur deux sites établis (SEGC et Ipassa). Ces deux sites serviront ensuite de sites de formation et de renforcement des capacités lors de la mise en œuvre du programme sur les trois autres sites au cours de la troisième année du programme. D'autres sites d'intérêt pour d'autres LTERM seront évalués sur la base de conseils d'experts, sous la direction du comité directeur scientifique, et en suivant un protocole robuste et transparent qui comprend des critères de sélection.

Les protocoles de surveillance terrestre seront complétés par des protocoles de surveillance de l'eau douce/hydrologique, à l'aide de stations de jaugeage qui ont été récemment installées par TNC sur 3 des 5 sites du LTERM, et qui coïncident avec les emplacements des stations que l'ORSTOM a exploitées pendant près de 20 ans dans les années 1960 et 1970. Bien qu'il y ait un écart important de plus de 40 ans, les données recueillies aux stations ORSTOM permettront d'évaluer les tendances historiques et de mesurer les tendances futures. TNC soutiendra les sites du LTERM et fournira un soutien supplémentaire au Comité directeur scientifique en apportant sa capacité scientifique, ses outils et ses méthodes, si nécessaire, pour compléter et enrichir le travail.

Les données environnementales critiques finales seront déterminées par le comité directeur scientifique, mais pourraient inclure :

- Phénologie : suivi de la production de feuilles, de la chute des feuilles, de la fructification, de la floraison des espèces d'arbres tropicaux.
- Météorologie : surveillance du temps quotidien à l'aide de stations météorologiques pour suivre les précipitations, la température, l'humidité relative, l'intensité lumineuse, l'humidité des feuilles, la pression barométrique et d'autres facteurs.
- Biodiversité des animaux terrestres : surveiller la présence et l'abondance des animaux terrestres en utilisant des pièges photographiques associés à d'autres méthodes et technologies pour surveiller d'autres taxons animaux clés.

- Biodiversité animale d'eau douce : faune associée à l'eau douce (poissons, mais aussi grandes espèces phares comme l'hippopotame et les crocodiles) en utilisant des méthodologies d'ADN environnemental (ADNe) moins coûteuses et plus rapides, une fois validées.
- Surveillance hydrologique : données sur le débit et la qualité de l'eau aux stations de jaugeage existantes (et celles installées dans le cadre de CAFI 1).

RESULTAT 2.2 Un cadre de suivi solide est établi pour modéliser les impacts du changement climatique sur les écosystèmes des forêts tropicales à l'échelle nationale et régionale.

Le Gabon mettra en place un réseau et un cadre de surveillance afin d'améliorer la collecte de données météorologiques dans tout le pays, conformément aux normes de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), et d'élaborer des prévisions solides en matière de changement climatique, susceptibles d'éclairer la politique nationale et internationale.

Ce programme comportera plusieurs innovations majeures, notamment pour :

- Réaliser, évaluer et améliorer la modélisation climatique régionale pour la première fois en Afrique centrale, avec des avantages pour la planification de l'utilisation des terres et la réduction des émissions de carbone à la fois pour le Gabon et pour l'ensemble du bassin du Congo.
- Engager des scientifiques de renommée mondiale pour répondre à des questions scientifiques appliquées et pertinentes pour les politiques, en garantissant la crédibilité et la transparence de notre approche de la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation.
- Renforcer les capacités, en incluant à la fois des éléments de formation formelle (par exemple, des cours de maîtrise) et surtout une formation "sur le tas" : faire ce que les scientifiques ou les gestionnaires font au jour le jour et apprendre à reproduire ces activités.

L'objectif est d'établir un cadre scientifique solide et durable permettant de surveiller et de prévoir l'avenir des parcs nationaux du Gabon et d'autres écosystèmes de grand intérêt pour leur valeur en termes de carbone et de biodiversité, y compris les rétroactions du changement climatique à l'échelle régionale. Cela comprendra :

- Installation d'un système de surveillance pour quantifier les réserves et les flux de carbone dans les parcs nationaux du Gabon et d'autres sites potentiels. Ce système sera conforme au rapport du GIEC, s'intégrera aux régimes nationaux et internationaux émergents et améliorera les approches régionales de la FAO en matière de MRV en cours d'élaboration.
- Installation d'un système de surveillance pour quantifier la biodiversité sur ces sites.
- Mise en place de réseaux de surveillance et de modélisation plus vastes et robustes à l'échelle internationale (stations météorologiques, tours de flux, radiosondes, sorties de modèles climatiques régionaux), avec le développement de cinq stations LTERM qui deviendront des aimants pour les investissements futurs dans l'instrumentation et l'expertise scientifiques.
- Evaluation, construction et exécution de modèles de changement climatique à diverses échelles pour évaluer les impacts futurs probables du changement climatique sur les parcs, les forêts et les populations du Gabon.
- Former des scientifiques et des fonctionnaires gabonais à la surveillance du carbone et de la

biodiversité, à la gestion des données et à l'utilisation et au développement de modèles régionaux de changement climatique d'ici la fin du projet, afin de créer une "masse critique" de scientifiques nationaux.

- S'engager avec certains des plus grands scientifiques et institutions du monde pour aider à atteindre ces objectifs.

En bref, ce résultat implique de travailler dans tous les parcs nationaux, y compris les cinq sites LTERM (résultat 2.1).

L'inclusion de sites supplémentaires potentiels sera évaluée et déterminée par le comité directeur scientifique. Il est prévu que la dynamique forestière et les stockages et flux de carbone soient surveillés dans de grandes parcelles de 5 ha. Des mesures intensives de la fonction de la végétation (recrutement, croissance, stress hydrique) seront couplées à des tours de flux pour mesurer les taux d'échange de dioxyde de carbone afin de permettre la modélisation terre-atmosphère pour prédire le changement de climat et d'utilisation des terres pour le Gabon et la région.

RÉSULTAT 3. Les capacités en matière de changement climatique sont renforcées par une formation rigoureuse des diplômés

RESULTAT 3.1. Des étudiants gabonais identifiés et soutenus dans leurs demandes initiales de formation supérieure, d'éducation et de recherche liées au changement climatique.

Afin de renforcer la capacité nationale à comprendre et à surveiller les forêts gabonaises, CAFI 3 financera un nombre attendu de 20 étudiants gabonais en doctorat et en maîtrise pour mener des études et des recherches liées au changement climatique et au développement durable dans des universités internationales de premier ordre. Les étudiants seront sélectionnés au cours des deux premières années du programme et le financement soutiendra quatre années de formation. Les critères de sélection des étudiants et des universités seront définis pendant la phase d'élaboration du programme par le comité directeur scientifique. Le programme sera mis en œuvre par l'Agence nationale des bourses et stages (ANBG) en collaboration avec le Centre national de la recherche scientifique et technologique (CENAREST) et l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET). Les étudiants mèneront leurs recherches en collaboration avec l'une des institutions nationales de recherche et de surveillance (par exemple, le CENAREST, l'IRET, l'AGEOS, etc.) et de préférence, mais pas obligatoirement, sur l'un des 5 sites à long terme définis dans le résultat 2.1.

L'objectif de ce produit est de renforcer les capacités nationales en matière de changement climatique en préparant les scientifiques et les gestionnaires aux futurs défis environnementaux. Ces défis peuvent inclure l'élévation du niveau de la mer, les inondations ou la sécheresse, la perte de forêts, la perte de biodiversité, les changements de température et de précipitations affectant l'agriculture. Les étudiants doivent être encouragés à fréquenter les universités des pays anglophones afin qu'ils soient pleinement capables de s'engager dans la communauté scientifique et les organisations politiques internationales (par exemple, la CCNUCC), ou les nations francophones sont désavantagées.

La première année du programme comprendra l'élaboration d'une stratégie par le comité directeur scientifique afin de déterminer les besoins en formation et d'identifier les programmes d'études supérieures, les conseillers et de sélectionner les étudiants. Des fonds seront disponibles pour les réunions de stratégie et les cours préparatoires aux études, la formation en anglais, les examens requis et les frais de candidature.

3.2. Contexte⁴ du rapport

4. Etat d'avancement des activités prévues dans le PTBA pour la période de rapportage (semestre 1 ou année entière)

Résumé des principales activités du plan de travail du programme, menées au cours de la période sous examen (semestre ou année entière) et de comment elles ont contribué à faire avancer les résultats attendus du programme.

Tableau 1 - Activités prévues et réalisées, résultats attendus et atteints au bout de la période sous examen.

Activités prévues dans le PTBA	Activités réalisées	Résultats attendus	Résultats atteints	Degré de réalisation en %	Sources de vérification	Commentaires
1....						
2....						
3...						

1.

5. Résultats du Programme

5.1 Contribution aux impacts du cadre de résultats de CAFI

Décrire la contribution du programme aux impacts du plan d'investissement national REDD+ du pays et de la théorie du changement de CAFI, soit

i) réduction des émissions et augmentation des absorptions, en précisant les hypothèses utilisées et les cibles, le cas échéant, telles que décrites dans le document de programme. Préciser le cas échéant le nombre d'hectares de déforestation évitée attribuable aux activités du programme.

ii) amélioration des niveaux de vie notamment :

- le nombre de bénéficiaires directs⁵ atteints par le programme et la définition appliquée par le programme pour définir ce terme. Si plusieurs catégories sont utilisées, désagréger par catégorie ainsi que par le genre.
- le nombre de bénéficiaires indirects et les hypothèses qui sous-tendent ce calcul
- le cas échéant, augmentation des revenus (directs ou indirects) et/ou réduction des dépenses

5.2 Progrès par effet et produits du programme

- **Résumé** : décrire les principales réalisations en distinguant
 - les progrès au cours de la période de reporting et
 - les résultats de manière cumulative depuis le début du programme,
 en vous référant aux indicateurs d'effets correspondant dans le cadre de résultat du programme et en précisant la mise en œuvre des principaux produits (sans énumérer toutes les activités individuelles).

⁴ Contexte lié à la période sous-examen (semestre/année).

⁵ Les programmes sectoriels sont exempts

- Décrire si les cibles sont atteintes ou expliquer pourquoi elles ne le sont pas sur la période de rapportage
- Fournir des hyperliens à tous les produits finaux (rapports, études, documents de politique, cartes, plans etc) ou à des dossiers qui les contiennent
- Si le programme commence à faire / a fait une différence au niveau des effets et des produits, fournissez des preuves spécifiques (quantitatives et qualitatives) et expliquez comment cela a un impact sur les piliers du plan d'investissement. Dans la mesure du possible, fournissez des exemples spécifiques de changements que le programme a soutenu / contribué ainsi que, lorsque disponible et pertinents, des citations des partenaires ou des bénéficiaires au sujet du programme et de leur expérience.
- Expliquez la manière dont le programme répond explicitement aux recommandations du Conseil d'administration de CAFI, en vous référant aux dates des résolutions ou décisions respectives
- Expliquez qui sont les bénéficiaires principaux, en portant une attention particulière aux groupes vulnérables tels que les femmes, les peuples autochtones et les jeunes, entre autres. Expliquez la manière dont ces groupes ont été appuyés à devenir des acteurs/actrices du changement pour atteindre les effets souhaités du programme.

Effet 1 :

Veillez évaluer l'état actuel des progrès et des résultats vers les effets et leurs produits suivant les lignes directrices ci-dessus

Résumé du progrès :

Effet 2 :

Veillez évaluer l'état actuel des progrès et des résultats vers les effets et leurs produits suivant les lignes directrices ci-dessus

Résumé du progrès :

.....

5.3 Evaluation de la performance du programme sur base des indicateurs du cadre des résultats

En utilisant le **Cadre de Résultats du Document du Programme REDD+**, veuillez faire le point sur la réalisation des indicateurs au niveau des effets et résultats dans le tableau 2. Lorsqu'il n'a pas été possible de recueillir des données ou des lignes de base sur les indicateurs, expliquez pourquoi, et apportez des clarifications sur comment et quand ces lignes de base et/ou données seront recueillies.

Tableau 2 - Cadre de résultats du programme

Résultats	Indicateurs	Baseline	Cible fin programmée	Progrès actuel de l'indicateur ⁶	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement de la cible (cas échéant)
Effet 1 :						
Produit 1.1						

⁶ En accord avec la fréquence de rapportage de cet indicateur

Produit 1.2						
<u>Effet 2:</u>						
Produit 2.1						
:						
Etc..						

Note : Les effets, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent dans le document du Programme REDD+** de sorte à rendre compte des accomplissements par rapport aux objectifs du Programme. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc. et des colonnes supplémentaires pour les années.

5.4 Contribution du programme à l'atteinte des Indicateurs du cadre de résultats de CAFI

En concordance avec les décisions du Conseil d'Administration de CAFI, veuillez renseigner les indicateurs de CAFI dont vous êtes responsable suivant le tableau 3.

Tableau 3 - Progrès vers les indicateurs CAFI couverts par le programme.

Indicateur CAFI ⁷		Ligne de base (ou date à laquelle elle sera renseignée)	Cible (LOI ou programme approuvé)	Fréquence de reporting prévue	Progrès réalisé par le programme	
N°	Descriptif Jalon				entre janvier et décembre 2021	De manière cumulative depuis le début du programme
	Effet					
	Produit				2)	3)

Si le rapport annuel de l'année précédente prévoyait de renseigner une ligne de base en 2021 et que ceci n'a pas été fait, veuillez en préciser les raisons.

5.5 Contribution du programme à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

Dans le cadre du financement CAFI, le pays s'est engagé à la réalisation de Jalons tels que définis dans la Lettre d'intention. C'est ainsi que tous les programmes financés par CAFI intègrent les Jalons de la LOI dans leur programmation et, ont pour obligation de rapporter sur l'état d'avancement des différents Jalons. La matrice simplifiée ci-dessous (tableau 4) permet de renseigner la contribution du programme aux différents Jalons.

Tableau 4 - Progrès vers les Jalons de la LOI

⁷ Disponible ici : <http://www.cafi.org/sites/default/files/2021-07/Cadre%20de%20ME%20re%CC%81vise%CC%81%20de%20CAFI%20-%2025%20Octobre%202019%20FINAL%20-%20Web%20site.pdf>

6. Exécution financière

a) Sur les transferts reçus, indiquer le niveau de décaissement global ainsi que le niveau de décaissement annuel en incluant le budget prévisionnel pour l'année et le décaissement effectif.

En ce qui concerne le taux de décaissement à décembre 2022, nous en sommes à 0%, car les activités n'ont pas débuté.

Tableau 5 - Taux de delivery du Programme.

Résultat	Produit	Activité	Organisme de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre	Budget		Décaissements									
					Approuvé	Transféré	An 1 (préciser l'année)	An 2	An 3	An 4	An 5	Total	%			
A. COÛTS PAR RESULTATS DU PROGRAMME																
Effet 1: Le système national de surveillance des forêts et des ressources naturelles (SNORNF) est renforcé afin de poursuivre la surveillance de l'UTC et d'améliorer la connaissance et la compréhension de la dynamique des écosystèmes forestiers en réponse au changement climatique.																
Produit 1.1: Les protocoles de collecte, de traitement et d'analyse des données du SNORNF et de l'inventaire national des ressources naturelles (IN) continuent d'être mis en œuvre et validés par un examen scientifique par les pairs, y compris dans les écosystèmes sous-représentés.																
	1.1					\$ 6,837,676.00	\$ 6,837,676.00	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	0.00		
Sous Total Produit 1.1.						\$ 6,837,676.00	\$ 6,837,676.00	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -			
					Total Effet 1:	\$ 6,837,676.00	\$ 6,837,676.00	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -			
Effet 2: La surveillance écologique est améliorée afin d'évaluer les changements des écosystèmes et de la biodiversité induits par le climat au Gabon grâce à la mise en œuvre d'un cadre de surveillance normalisée et au soutien des sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTERM).																
Produit 2.1: Une fédération d'au moins cinq sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTERM) est établie avec des protocoles scientifiques standardisés pour la recherche et la surveillance des changements écosystémiques induits par le climat.																
	2.1	2				7,397,133.00	7,397,133.00									
Sous Total Produit 1.2.						\$ 7,397,133.00	\$ 7,397,133.00									
Produit 2.2: Un cadre de suivi robuste est établi pour modéliser les impacts du changement climatique sur les écosystèmes des forêts tropicales à l'échelle nationale et régionale.																
	2.2					145,000.00	145,000.00									
					Total Effet 2:	7,542,133.00	7,542,133.00									
Effet 3: Les capacités en matière de changement climatique sont renforcées par une formation rigoureuse des diplômés.																
Produit 3.1: Des étudiants gabonais identifiés et soutenus dans leurs candidatures initiales à la formation supérieure, à l'enseignement et à la recherche liés au changement climatique																
						985,000.00	985,000.00									
					Total Effet 3:	985,000.00	985,000.00									
Ajouter autant de lignes que nécessaire pour couvrir l'ensemble des résultats																
TOTAL COÛTS PAR RESULTATS DU PROGRAMME						15,364,809.00	\$ 15,364,809.00									
B. COÛTS DE GESTION DU PROGRAMME (unités de gestion de projet)																
Etablir un bureau pour les opérations																
			N/A	N/A		250,105.00	250,105.00									
Plan de recrutement																
			N/A	N/A		1,352,904.00	1,352,904.00									
			N/A	N/A												
			N/A	N/A												
			N/A	N/A												
TOTAL COÛTS DE GESTION DU PROGRAMME						1,603,009.00	\$ 1,603,009.00									
TOTAL COÛTS DIRECTS DU PROGRAMME*						16,967,818.00	\$ 16,967,818.00									
*Incluant																
Total coûts directs org. de mise en œuvre																
Total coûts directs org. de mise en œuvre																
Total coûts directs org. de mise en œuvre																
Total coûts indirects de support (préciser le pourcentage, ne doit pas dépasser 7 %)						1,187,747.00	1,187,747.00									
TOTAL DES COÛTS						18,155,565.00	18,155,565.00									
AUTRES CONTRIBUTIONS																
R	P	A	S	U	ACTIVITÉS	SOURCE DE LA CONTRIBUTION	AGENCE DE MISE EN ŒUVRE	BUDGET PLANIFIÉ	CONTRIBUTION EN NATURE (COURTE DESCRIPTION NARRATIVE)	An 1 (préciser l'année)	An 2	An 3	An 4	An 5	Total	%
Total Autres Contributions :																

**NB : Le modèle en Excel est disponible ici et doit être complété et annexé à ce rapport ⁸.
https://docs.google.com/spreadsheets/d/1NE6LjRsHuxPz-WwyaK32L0qKF_HJec8M/edit#gid=85248672⁹**

⁸ Utiliser le premier onglet intitulé « A.Workplan »
⁹ Si vous n'avez pas accès à ce document, merci de faire parvenir votre requête, précisant votre nom, prénom et institution, à l'adresse suivante : secretariat.cafi@gmail.com

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG sera envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI.

Tableau 6 – Cout efficacité : Tableau des progrès et dépenses par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ¹⁰	Dépenses Cumulatives en US \$ ¹¹
Effet 1 :		Obligatoire ¹²
Produit 1.1		obligatoire ¹³
Activité ou sous produit 1.1.1.		recommandé
...		
Produit 1.2		obligatoire

- b) Lister les ALE ou PLE avec lesquelles des contrats ont été signés, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle. Si les procédures de l'agence le permettent, joindre une copie du contrat.

Tableau 7 - Suivi des contrats des ALE/PLE.

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Montant	Date signature contrat	Date début des travaux	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires

- c) Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :
- Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;
 - Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s'assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ;

¹⁰ Reporter la valeur indique dans le tableau 2

¹¹ Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5

¹² En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) signé avec le MPTF, qui stipule que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les **effets** et **produits** du cadre de résultat du programme »

¹³ En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) signé avec le MPTF, qui stipule que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les **effets** et **produits** du cadre de résultat du programme »

- Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;
- Quand comptez vous demander la deuxième tranche du programme restant au compte du MPTF ;
- d) Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur.

- d) Indiquer si le programme REDD+ a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires
- e) Indiquer s'il y a eu des audits et quels sont leurs résultats ; si la politique de l'agence le permet, joindre le rapport d'audit en annexe ;
- f) Veuillez indiquer des éventuelles révisions au budget du programme
- g) Analyse du coût du programme de l'exercice suivant le tableau 7.

Cette analyse permet d'apprécier le ratio des coûts des structures et des coûts opérationnels relatif à la période sous examen

Tableau 8 - Répartition des coûts du programme.

N°	Description	Montant en USD	%	Commentaires
1.	Activités du programme	0	0	
2.	Equipement	0	0	
3.	Fonctionnement	0	0	
Total en USD		0	0	

- h) Indiquer si le compte a été audité ou non pendant la période sous examen. Si oui, mentionner la période et dans la mesure du possible les autres données nécessaires liées à cet audit.

4. Gestion participative

Les principes de transparence, de participation et de consultations sont consacrés dans la programmation de CAFI, tant dans le plan d'investissement que dans les termes de référence des AMIs. Ainsi, à leur approbation, tous les programmes ont soumis un plan de consultation et de participation des parties prenantes dans les différentes activités et étapes du programme. Veuillez mettre à jour ce tableau, en rajoutant une colonne de commentaire permettant de voir l'évolution et la réalisation des processus participatifs prévus.

Dans cette section, prière commenter :

- i. Tout amendement apporté au plan de consultation ;
- ii. Les défis à relever ;
- iii. L'efficacité de l'engagement avec les programmes d'appui à la société civile et aux peuples autochtones.

5. Thèmes transversaux

5.1. Gouvernance

Mentionner ici les réunions du Comité de Pilotage (COPIL) du programme ainsi que celles des plateformes multi-acteurs et multisectorielles et un résumé du suivi de leurs décisions

5.2. Genre

Les actions, politiques et réformes prévues dans le Plan d'investissement et visant à réduire la déforestation ont un impact particulier sur les femmes. Veuillez expliquer comment le programme a tenu compte de l'aspect Genre (désagrégation des indicateurs, recrutement de personnel féminin, représentation dans les instances de décision, consultations spécifiques etc...) en remplissant le tableau 8 dans l'objectif de donner un aperçu des réalisations et intégrer certains exemples concrets (bonnes/mauvaises pratiques). Quels ont été les groupes cibles impliqués ? Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le programme les a-t-il surmontés ?

Tableau 9 - Suivi des aspects Genre.

Critère	Actions prises pour intégrer l'aspect genre	Résultats	Coût en USD	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités			0	
Suivi-évaluation			0	

5.3. Peuples Autochtones

5.4. Autres groupes sociaux (Jeunes, mineurs, etc.)

5.5. Respect de normes environnementale et sociale

Tel que défini dans le contexte de la CCNUCC et en particulier des décisions de la COP de Cancun sur les sauvegardes, les parties à la COP ayant l'ambition d'accéder aux paiements basés sur les résultats doivent pouvoir démontrer que les garanties de Cancun ajustées au contexte national ont été respectées dans la production des réductions d'émissions concernées. La mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ concourt à la génération de telles réductions d'émissions. Il est donc nécessaire pour tous les programmes, tant sectoriels qu'intégrés, de s'assurer du respect et de rapporter sur ces normes. Dans un premier temps ceci facilite la consolidation des informations au niveau de CAFI, et dans un deuxième temps ces informations pourront être utilisées dans le Résumé des Informations sur les Sauvegardes si soumission à la CCNUCC. Veuillez donc rapporter sur les normes environnementale et sociale.

a) Etude d'impact environnementale et sociale

Une telle étude a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? OUI / NON. Dans l'affirmative, veuillez rapporter sur les résultats clés obtenus et/ou les avancées relatives aux mesures d'atténuation, et joindre le rapport de l'étude en annexe ou informer s'il a déjà été transmis au Secrétariat de CAFI

b) Mesures prises afin d'assurer le respect des sauvegardes

Décrire ici les études d'impacts ou les mesures prises afin de s'assurer du respect de chacune des sauvegardes, en remplissant le tableau 10

Tableau 10- Suivi des mesures/principes de sauvegardes.

	Les réalisations	Le coût en USD	Les défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)		0	
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)		0	
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)		0	
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)		0	
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones		0	
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)		0	
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)		0	
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;		0	
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.		0	

C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail		0	
---	--	---	--

c) Gestion des plaintes et recours

- Plusieurs types de conflits peuvent surgir dans la mise en œuvre des programmes et projets REDD+. Il convient d'établir des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables de dépôt de plainte, de résolution des conflits et de recours, et de veiller à ce qu'ils soient accessibles tout au long des consultations et de l'exécution des politiques, mesures et activités REDD+. L'agence d'exécution doit mettre en place un mécanisme spécial de gestion des plaintes et renseigner la gestion dans le tableau ci-dessous.

N°	Village	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise

- Veuillez préciser les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur le mécanisme de plaintes utilisé.

6. Gestion des risques

6.1. Mettre à jour votre matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée.

Détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l'acteur responsable. Cette matrice devra mettre à jour ce qui a été identifié dans le document de programme à son approbation (ou l'année précédente pour les programmes ayant plus d'une année de mise en œuvre). Dans cette analyse il sera intéressant de commenter l'évolution sur le temps (e.g. un risque estimé à haute probabilité à la formulation peut être revu à la baisse l'année suivante), en expliquer les raisons et si le programme a eu un rôle proactif dans l'atténuation de ces risques.

Tableau 10 - Gestion des risques

Identification des risques			Traitement du risque			
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport	Action(s)	Responsabilité	Date limite

6.2. Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (combien et une brève description de chacune)	Non	Veillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur Fraude, la mauvaise utilisation de fonds et la corruption
Allégations			
Investigations			
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)			
Exploitation, abus et harcèlement sexuels			Veillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel
Allégations			
Investigations			
Sanctions			

7. Illustration narrative spécifique

Donner un exemple détaillé d'une action/intervention qui contribue avec réussite au processus REDD+ en RDC. Présenter les changements les plus remarquables atteints au niveau de la perception ou du changement des attitudes des groupes cibles.

L'inclusion de pièces justificatives, y compris des photos avec légendes et des informations détaillées, est fortement encouragée. Le Secrétariat de CAFI choisira des exemples et des photos qui seront publiés dans le rapport annuel global, les sites web du Fonds et ceux seront sujets de reportages ou blogs spéciaux.

8. Modalités de suivi

Il s'agit, notamment de :

- *Présenter le système de suivi et comment les informations ont été utilisées pour identifier des leçons tirées et/ou ajuster la stratégie de mise en œuvre du programme ;*
- *Indiquer le budget affecté au suivi-évaluation (collecte de données de base, personnel de suivi-évaluation etc...) et le comparer aux dépenses effectives.*
- *Faire référence aux revues techniques, d'évaluations externes etc.*
- *Présenter le travail des structures de gouvernance du Programme (COPIL, plateformes, nombre de missions de suivi terrain), leurs réunions, dates, rapports, etc.*

Tableau 11 - Etat d'avancement du plan de suivi du programme.

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Taux de réalisation	Coûts en USD/Budget	Résultats et leçons tirées
Missions de suivi terrain					
Réunions					
Rapports					
Revus techniques					

Evaluations externes					
Collecte des données					
Tenue du COPIL					
Prise en compte des recommandations du COPIL					
Réunion de différentes plateformes					

N.B. : Veuillez fournir vos éventuelles remarques sur la gouvernance du programme, y compris des défis et leçons apprises.

9. Révisions programmatiques (le cas échéant)

Indiquer toute modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les résultats clés en présentant la justification ainsi que les approbations obtenues en structure de gouvernance le cas échéant.

10. Communication and promotion

Fournir un bref descriptive des efforts entrepris pour promouvoir CAFI (y compris via l'utilisation de logos) dans les publications finales du programme, sur le site du programme, et dans les ateliers avec les partenaires et parties prenantes, photos à l'appui.

11. Auto-évaluation du programme

Sur la base des critères de performance, merci de bien vouloir passer en revue l'évaluation de votre programme pour la période sous-examen.

12. Difficultés rencontrées et mesures prises et leçons apprises

13. Conclusion et recommandations

14. Récapitulatif des livrables

Etablir la liste des livrables évoqués dans le rapport et fournir des hyperliens aux livrables finalisés ou, le cas échéant, aux dossiers qui les contiennent.

15. Annexes

Important : Annexer le rapport financier complété tel qu'indiqué en section 6, Onglet A téléchargeable au lien suivant

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1U27QEcM2VhJSUAu6bAwITOPCbYO8Q7j0/edit#gid=1088384135>¹⁴

¹⁴ Si vous n'avez pas accès à ce document, merci de faire parvenir votre requête, précisant votre nom, prénom et institution, à l'adresse suivante : secretariat.cafi@gmail.com.

Liste des acronymes et abréviations

ADNe- ADN environnemental
AGEOS -*Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observation Spatiale*
ANPN -*Agence Nationale des Parcs Nationaux*
CAFI -Initiative pour les forets d'Afrique centrale
CCNUCC -Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDN -Contribution Déterminé au niveau National
CENAREST -*Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique*
CO2- Dioxyde de carbone
FAO -Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GIEC- Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
Ha- Hectare
IRET- *Institut de Recherche en Ecologie Tropicale*
IRN- Inventaire des Ressources Naturelles
LOI- Lettre d'intention
MRV- Surveillance, Rapport et Vérification
NRF- Niveau de Reference de la Foret
OMM- Organisation météorologique Mondiale
ORSTOM -*Office de la recherche scientifique et technique outre-mer*
PNAT -Plan National d'Affectation des Terres
REDD+- Reduction des Emissions dues à la Déforestation et à la dégradation des forets
SNORNF- Système National d'Observation des Ressources Naturelles et Forestières
T -Tonne
TNC -The Nature Conservancy